

---

Jean-Louis Ormières

## **Philippe Goujard, *L'Europe catholique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre intégrisme et laïcisation***

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 281 p.

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Jean-Louis Ormières, « Philippe Goujard, *L'Europe catholique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre intégrisme et laïcisation* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 142 | avril-juin 2008, document 142-31, mis en ligne le 26 novembre 2008, consulté le 19 août 2016. URL : <http://assr.revues.org/15433>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/15433>

Document généré automatiquement le 19 août 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Jean-Louis Ormières

## Philippe Goujard, *L'Europe catholique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre intégrisme et laïcisation*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 281 p.

Pagination de l'édition papier : p. 191-321

- 1 « Simple essai » de réflexion sur l'exception française en matière de laïcité, ce livre tente de comprendre, d'une part, comment et pourquoi le clergé de France subit au XVIII<sup>e</sup> siècle une perte d'influence et, d'autre part, comment, progressivement, les normes de comportements publics se sécularisèrent. Pour mieux cerner l'originalité de la situation française, l'auteur a entrepris de la confronter à celle de trois autres pays européens ayant connu « l'expérience des politiques de l'Absolutisme éclairé » : l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. On regrettera que le Portugal, autre pays catholique où sévissait le régéralisme, n'ait pas été convié pour cette comparaison. Philippe Goujard entend porter sa comparaison sur deux points essentiels. Il s'agit à la fois d'analyser les réactions du corps social face aux mesures du pouvoir en matière de sécularisation et de mesurer le rôle joué par la bourgeoisie dans ce processus.
- 2 L'un des moyens les plus simples d'estimer l'influence du clergé consiste à relever dans chaque pays l'évolution de l'encadrement pastoral et du sentiment religieux, voire des pratiques religieuses. Comme en France, mais à un rythme un peu plus lent, le mouvement des ordinations décline au siècle des Lumières. Par contre, les confréries connaissent un peu partout une vitalité certaine, sauf en France où par ailleurs elles se laïcisent en se muant en instances de sociabilité profanes. Nous préférierions parler ici de sécularisation plus que de laïcisation dans la mesure où ce processus est endogène et non pas le fait d'une autorité étatique. La même remarque s'applique aux changements d'attitudes devant la mort. Le recul de l'appel aux saints et l'apparition de dispositions profanes dans les testaments témoignent d'une progression de la sécularisation, là encore plus avancée en France que parmi ses voisins. Ainsi, plusieurs éléments semblent indiquer qu'une part importante de la population française s'est détachée de la « religiosité traditionnelle », autrement dit de l'intégrisme si l'on en juge par le titre du livre. Il s'en suivra une transformation des rapports entre clercs et fidèles, la progression de l'alphabétisation et l'effondrement du livre religieux entraînant un divorce croissant entre la culture laïque et la culture cléricale.
- 3 Enfin, il faut également tenir compte de la mise en question de la légitimité de la parole cléricale consécutive à la crise janséniste, du rôle joué par les avocats « figures émergentes de cette fin de siècle » dans cette querelle, et de la répercussion de cette crise dans une opinion publique bourgeoise mais aussi populaire, qui se fait jour à ce moment-là. En effet, comme l'ont montré les travaux de Dale Van Kley (*Les origines religieuses de la Révolution française, 1560-1791*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002) et de Catherine Maire (*De la cause de Dieu à la cause de la nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1998), l'appel lancé par les jansénistes aux fidèles a contribué à politiser le conflit et à transformer le comportement religieux en affaire d'opinion. Les académies, les loges maçonniques et les sociétés de pensée concoururent également à façonner, à renforcer et à sacraliser cette opinion publique, accentuant encore un peu plus la singularité de la situation française.
- 4 Dans les autres pays, c'est l'État qui entreprit de libérer l'Église de la tutelle de Rome. En Espagne, les régéralistes revendiquaient pour l'État le droit d'intervenir directement dans le gouvernement des diocèses. Il régnait un état d'esprit semblable dans les États Habsbourg. En Italie comme en Espagne, il existait néanmoins des courants réformateurs : celui représenté par les Lumières catholiques dont l'objectif était de revenir à une Église primitive et celui du néo-jansénisme moins préoccupé par la question de la grâce que par la volonté de transformer le comportement religieux des fidèles et de se soustraire à l'influence de Rome et des jésuites.

- Ces deux courants avaient en commun, d'une part, le souhait d'imposer aux populations une religiosité épurée et, d'autre part, de préférer la tutelle de l'État à celle de Rome. Si la signature de nouveaux concordats (1753 en Espagne) et la suppression de la Compagnie de Jésus ont permis aux États régaliens de réduire le contrôle de Rome sur leurs Églises, les réformes pour améliorer la qualité du clergé et modifier les comportements des fidèles en imposant une religiosité plus épurée et plus intériorisée furent de peu d'effets tant en Espagne qu'en Italie.
- 5 Quant à l'Allemagne, l'efficacité et la radicalité des mesures prises par l'empereur Joseph II concernent moins le renouveau des pratiques religieuses que le principe de tolérance et le statut juridique du mariage (en 1784, un édit fit du mariage un contrat civil autant qu'un sacrement). Pourtant, la politique joséphiste se singularisait de celle des autres souverains absolutistes par sa volonté de laïcisation (ici l'expression se justifie) car il s'agissait de faire du curé « un agent de service public : instituteur et conseiller en hygiène publique et en économie domestique ». Le curé se voyait chargé d'enseigner, outre la morale religieuse, une morale d'État.
- 6 Reste que selon P. Goujard, c'est principalement parce qu'il manqua d'appuis dans le corps social que l'absolutisme éclairé ne parvint pas à transformer la société. Par ailleurs, en Allemagne comme en Italie et en Espagne, la proportion encore élevée de livres religieux édités et présents dans les bibliothèques privées permettrait de rendre compte de la persistance d'un attachement sensible des populations à la culture religieuse traditionnelle. L'existence d'un nombre très important de sociétés de pensée en Allemagne doit être tempérée par le fait que, comme leurs homologues espagnoles, elles sont essentiellement fréquentées par des fonctionnaires et très peu par des gens du négoce. Dépourvu d'appuis sociaux pour faire accepter ses réformes, l'État absolutiste, en Espagne, en Italie et en Allemagne, fut bientôt confronté à une opposition qui regroupait la noblesse traditionnelle et les populations rurales, attachées à une piété traditionnelle où le profane et le sacré continuent de se mêler. La persistance de cette piété populaire et d'une bourgeoisie qui, à la différence de son homologue française, n'a pas rompu avec la culture religieuse, expliqueraient pour une grande part qu'en Allemagne, en Espagne comme en Italie, la séparation entre l'État et les Églises n'ait pas été aussi stricte qu'en France.
- 7 L'exception française trouve pour partie, mais pour partie seulement, une explication. Bien des pistes restent encore à explorer et celles qui le sont ici doivent être approfondies pour parvenir à comprendre les relations si particulières que le religieux et le politique ont entretenues en France. Cet essai a le mérite d'ouvrir la voie.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Jean-Louis Ormières, « Philippe Goujard, *L'Europe catholique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre intégrisme et laïcisation* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 142 | avril-juin 2008, document 142-31, mis en ligne le 26 novembre 2008, consulté le 19 août 2016. URL : <http://assr.revues.org/15433>

#### Référence papier

Jean-Louis Ormières, « Philippe Goujard, *L'Europe catholique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre intégrisme et laïcisation* », *Archives de sciences sociales des religions*, 142 | 2008, 191-321.

---

### ***Droits d'auteur***

© Archives de sciences sociales des religions

---